



Décision à l'égard du Programme de financement des participants de la CCSN

***Rapport de surveillance réglementaire des mines et
usines de concentration d'uranium et des sites
historiques et déclassés au Canada : 2015***



PFP

Programme de financement
des participants

Le 21 novembre 2016



Décision de la CCSN relative à l'octroi d'un financement aux participants concernant le *Rapport de surveillance réglementaire des mines et usines de concentration d'uranium et des sites historiques et déclassés au Canada : 2015*

Le 11 mai 2016, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a annoncé qu'elle offrait jusqu'à 35 000 \$ dans le cadre de son Programme de financement des participants (PFP) pour aider le public, les groupes autochtones et d'autres parties intéressées à examiner le *Rapport de surveillance réglementaire des mines et usines de concentration d'uranium et des sites historiques et déclassés au Canada : 2015*, ainsi qu'à envoyer des commentaires à la Commission. Les participants avaient jusqu'au 26 août 2016 pour soumettre une demande de financement à la CCSN.

Le Rapport constitue un sommaire annuel de l'évaluation, par le personnel de la CCSN, du rendement des mines et usines de concentration d'uranium en exploitation et des sites historiques et déclassés réglementés par la CCSN. Les résultats sont présentés chaque année devant la Commission lors d'une réunion publique de la Commission.

Contexte

La CCSN offrait de l'aide financière :

- pour la prestation de renseignements nouveaux, distincts et utiles à la Commission par l'intermédiaire de mémoires éclairés ayant trait au sujet examiné
- aider les parties intéressées à examiner le Rapport et à envoyer des commentaires à la Commission

Un comité d'examen de l'aide financière (CEAF) indépendant de la CCSN a été formé pour examiner les demandes d'aide reçues par l'administrateur du PFP de la CCSN, et pour formuler des recommandations destinées à la CCSN sur l'octroi d'un montant maximal de 35 000 \$ aux demandeurs admissibles.

Les membres du CEAF étaient :

- Guy Riverin, expert en évaluation environnementale et fonctionnaire fédéral à la retraite
- Paul Scott, expert en évaluation environnementale et fonctionnaire fédérale à la retraite
- Bruce Young, directeur à la retraite de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale

Le CEAF a examiné les trois demandes de financement reçues par la CCSN, pour lesquelles un montant total de 19,672 \$ a été demandé.

Admissibilité et critères relatifs au financement

Pour en savoir plus sur le financement des participants et ses modalités, y compris des détails sur l'admissibilité et les critères de financement, veuillez lire le [*Guide du Programme de financement des participants*](#).

Décision de la CCSN à l'égard du financement des participants

La CCSN a étudié attentivement les recommandations du CEAF concernant l'allocation de fonds à l'égard de l'examen du Rapport, et elle a approuvé un remboursement allant jusqu'à 19 672 \$ en aide financière aux bénéficiaires figurant ci-dessous :

Demandeur	Montant maximal du financement disponible
Saskatchewan Environmental Society (SES)	9 300 \$
Rodney Gardiner	10 372 \$
TOTAL	19 672 \$

Pour en savoir plus, communiquez avec Adam Levine, administrateur du Programme de financement des participants, Commission canadienne de sûreté nucléaire, au 613-947-6382 ou à cpsc.pfp.ccsn@canada.ca